

Système d'information sur les visas: mise en application en Bulgarie et en Roumanie de certaines dispositions de l'acquis de Schengen

2017/0808(CNS) - 04/10/2017 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 610 voix pour, 50 contre et 33 abstentions, suivant la procédure de consultation, une résolution législative sur le projet de décision du Conseil concernant la mise en application en République de Bulgarie et en Roumanie de certaines dispositions de l'acquis de Schengen relatives au système d'information sur les visas.

Suivant sa commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, le Parlement a **approuvé le projet du Conseil** sans y apporter d'amendements.